

Section 6

Région de Chaouia Ouardigha

Section 6- Région de Chaouia

Ouardigha

Présentation

La région Chaouia Ouardigha s'étend sur une superficie de 16.760 Km², soit environ 2,36 % de la superficie du Maroc. Administrativement, la région se compose de 3 provinces: Settât, Khouribga et Ben Slimane, et rassemble 15 municipalités et 106 communes rurales.

La population de la région a atteint selon le R.G.P.H. de 1994 environ 1.554.241 habitants, ce qui représente 6% de la population totale du royaume. Les perspectives démographiques montrent qu'au titre de 1998 ce chiffre a atteint environ 1.596.000 habitants.

La plupart des habitants de la région résident en milieu rural; le taux d'urbanisation dans la région ne dépasse pas 40,4% en 1998, d'un autre côté, le taux d'urbanisation dans la province de Khouribga (64,1%) représente le double de celui enregistré dans la province de Settât (29,5%) ou dans celle de Ben Slimane (32,1%).

En ce qui concerne la structure démographique par sexe et âge, et selon le R.G.P.H de 1994, le sexe masculin représente 50,4% contre 49,7% au niveau national. La structure par âge de la population de la région est marquée par une proportion importante de jeunes, en effet 37% de la population ne dépasse pas 15 ans, 55% sont en âge d'activité (15-59 ans) contre 56% au niveau national, et pour ce qui est des personnes âgées de 60 ans et plus, elles ne représentent que 8% de la population.

L'âge moyen au 1er mariage est de 29,6 ans chez les hommes et 24,7 ans chez les femmes, contre, respectivement, 30 et 25,8, au niveau national.

L'indice synthétique de la fécondité dans la région atteint 3,2 enfants par femme (3,5 enfants par femme rurale et 2,8 enfants par femme urbaine).

Quant au taux d'analphabétisme il est de 57,2%, contre 55% au niveau national, ceci peut être justifié par le taux élevé de l'analphabétisme en milieu rural, qui atteint 74,4%, contre 37,3% en milieu urbain.

Le taux de scolarisation qui atteint 62,3%, est le même que celui relevé au niveau national (62,2%), et si le taux de scolarisation en milieu urbain est de 85,9%, il n'est que de 49,2% en milieu rural.

1- SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

1-1-Les secteurs sociaux

- Enseignement et formation

La région se caractérise par des infrastructures importantes dans le domaine de l'enseignement. Elle dispose de 439 établissements dans le secteur public, dont 406 établissements d'enseignement fondamental et 33 établissements d'enseignement secondaire. Ces établissements ont accueilli plus de 243 mille élèves dans l'enseignement fondamental et 23 mille dans l'enseignement secondaire. Ces élèves sont encadrés par 10.257 enseignants dans l'enseignement fondamental et 2.184 dans l'enseignement secondaire.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, l'université Hassan premier de Settat qui regroupe la faculté des sciences et des techniques, la faculté de droit et l'école nationale de commerce et de gestion, a accueilli environ 3.310 étudiants,

pour l'année universitaire 1997-1998, ils sont encadrés par 185 enseignants universitaires.

Dans le domaine de la formation professionnelle, le nombre de stagiaires dans les centres régionaux de formation professionnelle du secteur public, est de 4.494, dont 1.373 filles, répartis en 38 établissements. Quant aux établissements privés, leur nombre a atteint 73 établissements accueillant 2.342 stagiaires dont 1.529 filles.

- Santé

Au niveau du secteur de la santé, la région dispose de 3 hôpitaux provinciaux et 2 hôpitaux de spécialité, dont la capacité d'accueil est de 1.681 lits, en plus de 55 dispensaires ruraux, 3 polycliniques publiques et 69 centres de santé communaux.

Le personnel médical est composé de 217 médecins exerçant dans le secteur public et 171 médecins dans le secteur privé, en plus de 1.317 infirmiers ; la densité médicale régionale est de 1 médecin pour 4.000 habitants.

- Emploi et chômage

Le taux d'activité est de 31,6%, alors que le taux de chômage est de 20,3 % (25,6 % en milieu urbain et 16,9 % en milieu rural). Sur un autre plan on relève que 47 % de la population active sont des agriculteurs, 13,9 % sont des commerçants, 10,1% travaillent dans l'industrie et l'artisanat, 9,9 % dans l'administration et 7 % dans le bâtiment et les travaux publics, l'eau, l'électricité et l'énergie, alors que les mines emploient 2,8 %.

- Equipements culturels et sportifs

La région dispose de divers équipements sportifs et des

établissements sociaux dont on cite, à titre d'exemple, 15 maisons de jeunes, 15 foyers féminins et 19 garderies publiques d'enfants en plus de 2 complexes sportifs, 15 terrains de football et 8 terrains de handball.

1-2-Les secteurs productifs

L'activité économique dans la région est dominée par le secteur primaire (l'agriculture et l'élevage) qui emploie environ la moitié de la population active, quant aux secteurs des services et de l'industrie, ils emploient respectivement 33,4% et 7,1% de la population active de la région.

- Agriculture

L'agriculture est l'activité la plus dominante dans la région, elle emploie 47% de la population active (5% en milieu urbain, 71% en milieu rurale), et contribue avec 16% de la production nationale céréalière.

La région dispose de 1,6 millions d'hectares de terres agricoles, dont 65% sont des surfaces agricoles utiles, 15 % sont des pâturages et 10 % sont des forêts.

La région dispose aussi de 34.923 hectares de terres irriguées ce qui représente environ 3 % du total des surfaces agricoles utiles dans la région.

Les terres HRACH et TIRS représentent respectivement 28,05 % et 25,05 % de la totalité des terres.

La culture des céréales occupe 66% de la surface agricole utile dans la région, par contre la culture des légumineuses n'occupe pas plus de 4%.

En plus des cultures céréalières, l'élevage joue un rôle vital dans la région en raison de l'importance des pâturages. Ainsi, au titre de la saison agricole 1996-1997 le cheptel de la région est estimé à 1.520.700 têtes d'ovins, 188.400 têtes de

bovins et 58.900 têtes de caprins, ce qui représente respectivement 10 %, 7,4 % et 1,22 % du cheptel national.

On signale que la région est réputée par la race d'ovin de type "Sardi" et "boujaadi".

D'autre part, la région dispose d'une surface forestière d'environ 168.387 hectares, dont 58 % sont des forêts naturelles.

- Mines

En ce qui concerne le secteur des mines, la région est caractérisée par sa richesse minière surtout phosphatière, en effet elle contient environ 40% de la réserve nationale. la production régionale de cette matière a atteint en 1997 environ 21,2 millions de tonnes soit 73% de la production nationale.

En plus des phosphates, la région dispose d'un gisement de sel à Ain Taqui (Province de Ben Slimane) qui contient une quantité estimée à 100 mille tonnes en 1997, dont 30% destinée à l'exportation. la région possède aussi d'autres gisements tels le zinc, le plomb, le marbre, en plus des carrières...

- Industrie

L'industrie joue un rôle très important dans le développement économique et social de la région qui dispose en effet, de 7 zones industrielles, englobant 238 unités (4% de la totalité des unités industrielles du Maroc).

La production industrielle de la région s'élève à 5.226 millions de dirhams (4% de la production industrielle nationale). Ces unités assurent plus de 15.211 poste de travail permanent.

Les exportations ont atteint en 1996, une somme de 1.073 millions de dirhams (3,8% des exportations nationales globales dans le secteur de l'industrie). Alors que la valeur ajoutée a atteint 1.371 millions de dirhams ce qui représente 2,96 % de la valeur ajoutée au niveau national. Les investissements de ce secteur ont atteint 370 millions de dirhams, soit 4 % des investissements industriels nationaux .

On signale aussi que la majorité de ces unités industrielles se trouvent dans la province de Settât qui contient 70 % de l'ensemble des unités de la région, employant 80% de la main d'œuvre et contribuant à 81% de la production et à 76% des exportations au niveau régional.

- Artisanat

En ce qui concerne l'artisanat, la région dispose de 15 associations professionnelles, 4 centres de formation et 9 coopératives professionnelles , dont 8 sont à la province de Khouribga et 1 à Settât, le nombre des abonnés s'élève à 253 individu. Notons aussi que la laine, le cuir, l'argile et les pierres taillées représentent la matière première essentielle de ce secteur.

- Commerce

En ce qui concerne le commerce, il occupe une place particulière dans l'activité économique au niveau régional, et en raison du caractère rurale de la région, les Souks hebdomadaires demeurent la principale caractéristique de ce secteur, en effet leur nombre s'élève à 72 dont la moitié est située à la province de Settat, la région dispose en plus de 10.000 établissements commerciaux dont 51% se situe à Settat.

- Tourisme

Dans le domaine du tourisme, la région dispose de 12 hôtels (dont 5 sont classés) avec une capacité d'accueil d'environ 650 lits, en plus de 3 résidences et 4 campings. notons que le nombre des nuitées touristiques a atteint en 1997, environ 40.112 nuitées.

1-3- Les infrastructures de base

La région est caractérisée par sa situation stratégique sur l'axe de Casablanca, Marrakech, El Jadida et Bni Melal, et représente ainsi un point de liaison entre le nord et le sud du royaume. située à quelques kilomètres des plus grands centres industriels et commerciaux et des ports, en plus de sa proximité de l'aéroport international Mohamed V, permet à la région de disposer d'une infrastructure importante et d'équipements de base de qualité.

- Réseau routier

Le réseau routier de la région est de 4.515 Km , dont 6% représente les routes nationales, 20% les routes régionales, 33% les routes provinciales et 41% les routes non revêtues .

On signale que le réseau routier sera soutenu par une autoroute liant Casablanca à Marrakech.

D'autre part, le secteur du transport joue un rôle très important dans l'activité économique de la région et dans la

liaison entre ses différents centres, en effet le nombre des moyens de transport routier utilisés s'élève à 2.492 véhicules.

- Réseau ferroviaire

En ce qui concerne le réseau ferroviaire, il est d'une longueur de 252 Km, dont 70% est double, et dispose de 22 gares équipées, et il contribue au transport des voyageurs qui a connu une grande amélioration suite à l'utilisation des trains rapides, en plus du transport des marchandises, dont le phosphate constitue la majorité avec 95%.

- Poste et télécommunications

Dans le domaine de la poste et des télécommunications la région possède 96 établissements postaux dont 38 bureaux et 55 agences, en plus de 3 guichets annexes, on constate aussi que plus que la moitié de ces équipements (51%) sont concentrés dans la province de Settat.

Le nombre des abonnés au réseau téléphonique s'élève à 48.549 personnes soit 4% des abonnés au niveau national. quant au nombre des abonnés au télex il a atteint 140 personnes ce qui représente 3,6 % au niveau national .

- Eau potable

La région dispose de diverses ressources hydrauliques, et d'un nombre important de barrages et de lacs dont les retenues sont destinées à la production de l'eau potable et à l'irrigation des terres agricoles. La gestion de la production et la distribution de l'eau potable est faite par l'O.N.E.P et la R.A.D.E.E.C, le taux de raccordement régional (en eau) est de 74% en milieu urbain, alors qu'il ne dépasse pas 1,4% en milieu rural.

- Electricité

La production de l'électricité dans la région a atteint 451 millions KWh en 1997, soit 5% de la production nationale, et

elle est assurée par 4 centrales hydroélectriques situées sur l'oued Oum Rbia dans la province de Settat.

- Construction et habitat

En se basant sur les données du recensement de 1994 concernant les conditions d'habitat des ménages dans la région de Chaouia-Ouardigha, on découvre que dans le milieu urbain, à l'origine de 110 mille ménages, 8 sur 10 résident dans une maison de type marocain (traditionnelles + modernes) alors que 1 ménage sur 10 habite un logement insalubre. D'autre part, en milieu rural, 44% des ménages (138.400) résident dans un logement rural.

On signale que 75% des ménages résident dans un logement constitué de 3 chambres au plus, d'autre part le nombre moyen des chambres par ménage est de 2,2.

Afin de connaître le degré d'équipement des logements de la région, le recensement de 1994 montre que 8 ménages parmi 10 résident dans un logement doté d'une cuisine, 87,4% résident dans un logement doté d'une toilette, environ 3 ménages parmi 4 possèdent des maisons raccordées au réseau d'eau potable et 4 parmi 5 bénéficient de l'électricité.

En ce qui concerne le nombre des autorisations de construction, délivré par la municipalité, il a atteint, en 1997, 2.600 soit 6,5% de l'ensemble des autorisations délivrées au niveau national, alors que la superficie bâtie a atteint 262.300 mètre carré avec une valeur dépassant 810 millions de dirhams, les autorisations concernent 5.443 logements soit 6,5% de l'ensemble des maisons réalisées au niveau national, en 1997. Ces logements possèdent 16.316 chambres soit en moyenne 3 chambres par logement.

2- STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

REGIONAL

2-1- Potentialités et atouts

La région Chaouia-Ouadigha est l'une des principales régions agricoles du royaume. Elle participe en effet, avec 16 % de la production céréalière nationale.

L'agriculture joue un rôle important dans la promotion et le développement de l'activité économique de la région, grâce aux potentialités naturelles et humaines disponibles, comme l'existence d'une infrastructure de base, de surfaces très importantes de pâturages, de grands souks et d'unités de transformation, un centre régional de recherche agricole, en plus des coopératives professionnelles.

La région dispose également d'une importante richesse minière à savoir l'extraction phosphatière à Khouribga et l'existence de réserves non-exploitées à Settat, en plus de plusieurs carrières.

La région bénéficie également d'une industrie naissante, qui s'est fortement développée grâce aux atouts disponibles tels que l'existence de zones industrielles équipées et d'autres qui sont programmées, l'emplacement à proximité de l'aéroport international Mohamed V, et les ports de Casablanca et Jorf Al Asfar, en plus de l'important réseau routier et ferroviaire.

En matière de tourisme, la région est promise à devenir l'un des pôles touristiques du royaume grâce à ses atouts touristiques, elle bénéficie en effet, de nombreux sites dotés de l'infrastructure nécessaire.

2-2- Contraintes et entraves

Malgré les efforts déployés, le secteur de l'enseignement connaît encore quelques contraintes comme le non-achèvement

des travaux de construction de certaines unités scolaires dans le milieu rural et la faiblesse de la couverture des communes rurales par les établissements du 2^{ème} cycle de l'enseignement fondamental et du cycle secondaire

En ce qui concerne le secteur de la santé, malgré l'amélioration de certains indicateurs au niveau de la région, le secteur connaît encore quelques problèmes comme l'insuffisance du budget consacré à l'achat des médicaments et le manque des ressources humaines en plus de l'état vétuste de certains établissements sanitaires.

Quant au secteur de la jeunesse et du sport, et malgré les différents équipements dont il dispose, on note que la plupart des clubs sportifs souffrent de l'insuffisance des moyens matériels et humains et que la jeunesse rurale ne bénéficie pas des activités du secteur.

D'autre part, le secteur de l'entraide nationale souffre encore de la faiblesse de l'encadrement, du manque de moyens matériels et de l'insuffisance de la participation de la société civile dans ce domaine.

Le secteur de l'agriculture quant à lui, souffre de plusieurs problèmes dont on cite :

- Les aléas climatiques ;
- L'analphabétisme et le vieillissement des agriculteurs ;
- La dispersion de la superficie cultivée ;
- L'utilisation des moyens traditionnels ;

- La faiblesse du niveau technique et professionnel des producteurs ;
- La dégradation des pâturages naturels ;
- Les problèmes d'irrigation et d'entretien.

En ce qui concerne le secteur forestier, il souffre de la pression exercée sur les ressources forestières, l'inexploitation des revenus forestiers dans le développement du secteur et le non-respect des réserves.

La région dispose de très importantes ressources hydrauliques mais elle souffre de l'insuffisance des investissements pour la production de l'eau potable, en plus du coût élevé des infrastructures de base et l'incapacité du réseau de l'assainissement et de l'eau potable à couvrir les extensions urbaines nouvellement créées.

Quant au secteur de l'habitat, malgré le développement qu'il connaît, il souffre de quelques problèmes comme :

- La rareté des domaines de l'Etat dans les périmètres urbains ;
- Problème de l'enregistrement des terres et la rareté des terres privées convenables aux opérations d'aménagement et de construction ;
- Faiblesse des infrastructures de base et des réseaux externes d'assainissement ;
- Le retard survenu suite aux règles liées à l'élaboration des plans architecturaux ;

- Faiblesse du crédit au logement ;

En ce qui concerne le secteur du tourisme, la région recèle des atouts touristiques diversifiés ; cependant, les problèmes financiers et le manque en réserves foncières susceptibles d'encourager les investissements, empêchent le développement du secteur.

En ce qui concerne le secteur des postes et télécommunications, Maroc Télécom rencontre plusieurs problèmes surtout en milieu rural, suite à la destruction de quelques-uns de ses équipements, en plus de la faiblesse des recettes financières qui ne couvrent pas les dépenses dans la plupart des bureaux de postes ruraux.

2-3- Axes prioritaires d'intervention

Parmi les principaux axes de la stratégie de développement du secteur de l'enseignement on peut citer la généralisation de la scolarisation, la lutte contre l'analphabétisme, la baisse d'âge de la scolarisation à 6 ans, l'élaboration d'un dispositif pour appliquer l'obligation de l'enseignement fondamental et l'amélioration du taux d'orientation vers l'enseignement technique.

Quant au secteur de la formation professionnelle, plusieurs priorités ont été fixées pour assurer son développement, telles que l'amélioration du niveau de la formation et de la qualité des services fournis par les entreprises en plus de la modernisation des moyens de gestion et la promotion de l'emploi. Et pour atteindre les résultats escomptés, il faut encourager la formation continue et la formation pour l'emploi.

La stratégie de développement du secteur de la santé, s'appuie sur plusieurs axes tels que le renforcement des programmes de prévention sanitaire, la lutte contre les maladies, l'amélioration de la couverture sanitaire, la réduction de l'écart entre le milieu urbain et rural, la restructuration des unités sanitaires, le redéploiement des ressources humaines et l'encouragement de la formation.

Pour développer le secteur de la jeunesse et sport, certaines priorités ont été retenues telles que la construction d'une infrastructure de base, l'encouragement des initiatives individuelles et collectives, et la création d'un partenariat avec les intervenants concernés.

En ce qui concerne les actions prioritaires qui ont été adoptées dans le secteur de l'agriculture on trouve :

- L'aménagement de l'espace rural et l'intégration de la population rurale dans la marche du développement ;

- L'encouragement de l'investissement privé et la simplification des formalités de la dotation des crédits agricoles;

- Le développement et la réforme des pâturages et l'amélioration de la rentabilité du cheptel ;

- La conservation du reste des parcelles cultivées et le développement des notions de contrôle et de garantie de la qualité des produits agricoles ;

- L'application des résultats de la recherche agricole au niveau des fermes et des projets de développement.

Quant au secteur forestier, parmi les priorités qui ont été adoptées, il y a l'arborisation, l'amélioration des pâturages, la préparation d'un environnement adéquat à la promotion de l'investissement privé, en plus de la protection de l'environnement en créant des techniques et moyens de lutte contre la pollution et la multiplication des efforts d'arborisation et de lutte contre la désertification des côtes.

On signale ici, l'importance du rôle que peut jouer la recherche agricole dans l'utilisation des nouvelles technologies par les agriculteurs et le développement des techniques qui puissent s'adapter avec les données économiques et sociales et la nature des zones à climat sec et quasi-sec pour une agriculture permanente.

Le secteur de la pêche maritime quant à lui, reste traditionnel, c'est pourquoi, il faut construire un port de pêche pour alimenter le marché en produits maritimes et créer des

postes d'emploi.

En ce qui concerne le secteur de l'industrie, il a adopté une stratégie de développement qui vise à la promotion et l'encadrement des entreprises pour qu'elles puissent faire face à la concurrence internationale, à la diversification des produits et l'amélioration de la qualité et à donner de l'importance à la transformation de la matière première locale tout en encourageant les nouveaux investisseurs dans les différents domaines de l'industrie. Cependant ce secteur connaît une concentration de la majorité des unités industrielles à la province de Settat, alors que les provinces de Khouribga et Ben Slimane souffrent d'un manque dans ce domaine.

En ce qui concerne le secteur de l'artisanat, son développement est conditionné par la construction de villages et de quartiers artisanaux, le développement du produit artisanal et la révision du système de la formation professionnelle pour s'adapter aux besoins de la promotion de l'entreprise artisanale.

Plusieurs mesures ont été suggérées dans le secteur touristique, telles que la publicité au bénéfice des zones touristiques et leur aménagement pour recevoir les projets touristiques, la création des réserves pour encourager la chasse et la pêche touristiques en plus de la création des musées et l'exploitation des festivités culturelles, artistiques et religieuses pour promouvoir le tourisme.

Parmi les priorités fixées en ce qui concerne les ressources hydrauliques, on trouve l'augmentation de la rentabilité du réseau et l'amélioration du taux de raccordement du monde rural en eau potable à partir des équipements de l'O.N.E.P et en coordination avec les autorités concernées. Ceci,

en prenant en considération la protection des ressources hydrauliques contre la pollution et la résolution urgente du problème de l'assainissement.

Dans le secteur des postes et télécommunications, Maroc Télécom vise à développer son produit en modernisant ses équipements et en raccordant tous les douars au réseau téléphonique, en plus de l'extension du réseau postal et l'amélioration et la diversification des services offerts aux clients, en créant des agences postales selon le besoin.

En ce qui concerne le secteur de l'habitat, Plusieurs priorités ont été adoptées, dont notamment :

- L'encouragement et l'application des programmes de crédits pour la promotion du logement rural ;
- La couverture des agglomérations urbaines par les documents d'urbanisme et l'élaboration des plans d'aménagement ;
- L'encadrement et le suivi des opérations de lutte contre les bidonvilles ;
- L'organisation du secteur de l'habitat ;
- L'engagement des mesures nécessaires au niveau immobilier et au niveau de l'urbanisme.

Plusieurs mesures ont été adoptées pour le développement du secteur routier, comme l'amélioration du réseau routier dans la région avec la construction des routes pour le désenclavement du monde rural, l'entretien routier et l'adaptation du réseau routier aux besoins du mouvement de la circulation.

En ce qui concerne les chemins de fer, les programmes fixés visent l'amélioration de la sécurité des trains et le confort des voyageurs, en plus de la modernisation des équipements de sécurité pour qu'ils soient au niveau de l'exploitation rationnelle escomptée.

D'autre part, le secteur de transport vise le renforcement du transport mixte dans le circuit rural et l'encouragement des jeunes promoteurs en leur accordant des agréments de transport, en plus de l'encouragement du transport touristique avec la création des établissements de location des voitures.

3- PROGRAMME D'ACTION

Dans le cadre de la stratégie de développement, les collectivités locales de la région ont présenté, chacune en ce qui la concerne, un programme d'investissement pour la période du plan quinquennal. Ainsi, les investissements prévus par l'ensemble des collectivités locales de la région s'élèvent à 1.884.050.923 DH (Noyau dur).

D'un autre côté, la banque de projets comprend 1.013 projets pour un coût global de 5.901.269.398 DH; le financement de ces projets reste à trouver.

Le programme d'action des collectivités locales relevant de la région peut être résumé à travers le tableau ci-après :

Tableau 1 : répartition du coût et du nombre des projets par priorité

Type de projet	Nombre	Montant (en DH)
Noyau dur	974	1.884.050.923
En cours de réalisation	180	579.863.530
Projets nouveaux	794	1.304.187.393
Banque de projets	1.013	5.901.269.398
Total	1.987	7.785.320.321

3-1- Noyau dur

- **Les projets en cours de réalisation**

Il s'agit des projets qui ont été initiés par les collectivités locales avant l'exercice 1999-2000 et dont l'achèvement est prévu au courant de la période du plan.

Ces projets constituent avec les projets nouveaux le noyau dur du plan quinquennal.

Le nombre des projets en cours est de 180 correspondant à une enveloppe budgétaire de 579.863.530 DH, ce qui représente 30,8 % du noyau dur du plan.

Tableau 2 : répartition du coût des projets en cours de réalisation par secteur

Secteurs	Montant en DH	%
Equipements sociaux	54.094.380	9,33
Equipements éducatifs et de formation	100.000	0,02
Distribution d'eau	5.114.454	0,88
Distribution d'électricité	50.336.568	8,68
Assainissement solide	49.002.060	8,45
Assainissement liquide	920.000	0,16
Equipements spécialisés	48.006.666	8,28

Vicinalité et routes secondaires	5.031.344	0,87
Aménagements communaux	105.851.565	18,25
Voirie et éclairage public	144.954.494	25,00
Bâtiments administratifs	116.451.999	20,08
Total général	579.863.530	100,00

Il ressort de cette répartition des projets en cours de réalisation que les secteurs qui nécessitent des moyens financiers relativement importants sont celui de la construction et de la réhabilitation des voiries urbaines et de l'éclairage public, la construction des bâtiments à usage administratif, les aménagements communaux, les équipements sociaux, la distribution d'électricité, l'assainissement solide, ainsi que les équipements spécialisés, avec respectivement 25%, 20%, 18%, 9%, 9%, 8% et 8% des investissements en cours de réalisation dans la région.

- **Les projets nouveaux**

Les investissements prévus dans le cadre du plan quinquennal 1999-2000/2003-2004 (projets nouveaux) par l'ensemble des collectivités locales formant la région s'élèvent à 1.304.187.393 DH et se présentent comme suit :

Tableau 3 : répartition du nombre et du coût des nouveaux projets par type de collectivités

Type de collectivité	Nombre de projets	Montant en DH	%
Région	8	53.217.579	4,08
Provinces	36	73.919.866	5,67

Communes urbaines	177	771.014.295	59,12
Communes rurales	573	406.035.653	31,13
Total	794	1.304.187.393	100,00

Ainsi, les communes urbaines ont programmé 177 projets et participeront avec une enveloppe globale de 771.014.295 DH, soit 59% du montant global des investissements nouveaux.

Les communes rurales ont programmés 573 projets et participeront avec un investissement de 406.035.653 DH, soit 31% des investissements prévus.

Un montant de 73.919.866 DH sera réservé dans les budgets des Assemblées Provinciales, soit 6% des investissements nouveaux, prévus dans la région.

La région, en tant que collectivité locale, prévoit la mobilisation de 53.217.579 DH, soit 4% du volume global des investissements prévus.

Le montage financier des projets prévus pour être réalisables par les finances des collectivités relevant de cette région se présente comme suit :

- 42,8% représentent les ressources propres et les ressources affectés, soit un montant de 557.938.886 DH;
- 27,2% proviennent des emprunts contractés principalement auprès du F.E.C , soit un montant de 354.600.866 DH;
- 6,5 % proviennent de la T.V.A., soit un montant de 85.195.434 DH ;
- 6 % au titre des dons, soit un montant de 78.000.000DH;

- 17,5% au titre d'autres ressources à mobiliser dans le cadre des comptes d'affectation spéciale ou dans le cadre du partenariat, soit 228.452.207 DH.

Tableau 4 : répartition du coût et du nombre des projets nouveaux par secteur d'intervention

Secteurs	Montant (en DH)	%	Nombre de projets
Equipements sociaux	100.640.628	7,72	62
Equipements éducatifs et de formation	17.732.218	1,36	12
Distribution d'eau	42.614.511	3,27	62
Distribution d'électricité	79.340.270	6,08	43
Assainissement solide	172.799.695	13,25	25
Assainissement liquide	26.280.000	2,01	21
Transport urbain	310.000	0,02	1
Equipements spécialisés	257.040.505	19,71	101
Vicinalité et routes secondaires	55.126.786	4,23	77
Aménagements communaux	296.050.362	22,70	251
Voirie et éclairage public	198.377.338	15,21	45
Bâtiments administratifs	57.875.080	4,44	94
Total Général	1.304.187.393	100,00	794

Il ressort du tableau ci-dessus que les nouveaux projets concernent les secteurs en relation très étroite avec la promotion et l'amélioration des conditions de vie des populations de cette région, notamment les investissements à réaliser dans les secteurs des aménagements communaux (aménagement de places et jardins publics, création de lotissements, ...), le renouvellement et l'extension du réseau de voirie et d'éclairage public, les équipements spécialisés et à caractère économiques, l'assainissement solide, la distribution d'électricité et plus particulièrement l'électrification rurale, les équipements sociaux, la distribution d'eau potable et la construction des routes pour le désenclavement du milieu rural.

Tableau 5 : répartition du coût des nouveaux projets par année et par type de collectivité

Type de collectivité	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Région	10.643.515	10.643.514	10.643.514	10.643.516	10.643.520
Provinces	41.719.866	7.600.000	5.800.000	8.200.000	10.600.000
Communes urbaines	148.462.304	153.476.005	151.732.000	150.299.986	167.044.000
Communes rurales	111.843.934	110.049.868	67.042.078	61.759.970	55.339.803
Total	312.669.619	281.769.387	235.217.592	230.903.472	243.627.323

D'après le tableau ci-dessus, l'effort d'investissement est assez régulier durant la période quinquennale couverte par le plan.

En termes de moyenne annuelle, durant la période du plan, les collectivités locales de la région ont programmé 260 millions de Dirhams par année.

Les communes urbaines participeront avec 154 millions de Dirhams, suivies des communes rurales avec 81 millions de Dirhams, des provinces avec 15 millions de Dirhams et de la région avec 10 millions de Dirhams.

3-2- La banque de projets

Elle contient 1.013 projets pour un coût global de 5.901.269.398 DH.

La répartition sectorielle des projets de cette banque se présente comme suit :

Tableau 6 : répartition du coût des projets de la banque

par secteur d'intervention

Secteurs	Montant (en DH)	%
Equipements sociaux	1.396.367.600	23,66
Equipements éducatifs et de formation	70.090.432	1,19
Distribution d'eau	154.229.536	2,61
Distribution d'électricité	259.178.714	4,39
Assainissement solide	276.783.908	4,69
Assainissement liquide	58.100.000	0,98
Transport urbain	126.000	0,00
Equipements spécialisés	1.187.693.527	20,13
Vicinalité et routes secondaires	959.314.000	16,26
Aménagements communaux	721.701.681	12,23
Voirie et éclairage public	671.969.000	11,39
Bâtiments administratifs	145.715.000	2,47
Total général	5.901.269.398	100,00

Les secteurs d'équipement les plus concernés sont celui des équipements sociaux avec 24%, les équipements spécialisés et à caractère économique avec 20% (abattoirs, aménagement de structures d'accueil des investissements, etc...), la construction de routes pour le désenclavement du monde rural avec 16%, les aménagements communaux avec 12% et les infrastructures de base et plus particulièrement la distribution d'électricité et d'eau potable et l'assainissement représentant 12% des besoins en matière d'équipement.

L'intervention de l'Etat et du secteur privé aura un impact important dans l'amélioration du niveau d'investissement et dans l'élaboration de nouvelles formules innovatrices en matière de partenariat (contrat-plan, fonds de développement régional, coopération entre collectivités locales,...), de gestion déléguée ou de concession, en les adaptant aux spécificités régionales et

locales dans le domaine de gestion des équipements à réaliser dans le cadre de ce plan.

L'adoption de ces nouvelles formules de gestion est de nature à soulager les entités décentralisées du fardeau financier de réalisation et d'exploitation tout en conservant des services de qualité et à moindre coût.

Article 6 : Région de Chaouia Ouardigha	1
1-SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	3
2. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	10
3- PROGRAMME D'ACTION	19